

PROGRAMME D'ASSURANCE DES RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE ET D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

L'assurance responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité civile professionnelle vous protège contre la responsabilité ou les allégations de responsabilité pour les blessures ou les dommages qui ont résulté d'une négligence, erreur, omission, ou de faute professionnelle qui a surgi de votre capacité professionnelle en tant que thérapeute du sport. Votre couverture assure le paiement des dommages et des frais juridiques associés à une réclamation.

La couverture sera offert sur la base d'une réclamation faite et reporté et répondra aux réclamations faites pendant la période de la police, n'importe quand l'incident a pris place.

La responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale vous protège contre des réclamations découlant de blessures corporelles ou de dommages aux biens que vous (ou votre entreprise) pourrait infliger à une autre personne sous les opérations de votre entreprise et/ou dans ses locaux. Par exemple, un patient peut tomber et se blesser sur un sol mouillé dans votre bureau ou vous pouvez causer des dommages matériels au domicile de votre client lors d'une consultation ou dans un établissement dans lequel vous exercez.

La couverture est « basée sur les événements », ce qui couvre les pertes survenant pendant la période où votre police est en vigueur, peu importe le moment où vous avez déposé une réclamation.

Options de Couverture

Thérapeute du sport	
Responsabilité Professionnel et Responsabilité civile générale	5 000 000 \$ par réclamation 5 000 000 \$ agrégé
Prime Annuel	168 \$
Thérapeute du sport Employé ou contracte par une équipe de sport professionnelle	
Responsabilité Professionnel et Responsabilité civile générale	1 000 000 \$ par réclamation 3 000 000 \$ agrégé
Prime Annuel	215 \$
Responsabilité Professionnel et Responsabilité civile générale	5 000 000 \$ par réclamation 5 000 000 \$ agrégé
Prime Annuel	430 \$

À propos du programme de l'ACTS

Les membres participant au programme d'assurance reçoivent des conseils juridiques et des ressources sur les risques liés à la pratique basés sur les tendances de responsabilité dans le champ de la thérapie du sport. La couverture fournit une assurance de protection complète pour les thérapeutes du sport de groupe avec un rabais sur les primes qui est fiable et durable. Le programme d'ACTS se déroule du 31 décembre au 31 décembre.

Sommaire d'Assurance

Couverture pour les frais de dépenses juridiques disciplinaires	175 000 \$ par réclamation / agrégé
Couverture pour la défense criminelle	210 000 \$ par réclamation / agrégé
Fonds pour thérapie et réadaptation en cas de violence sexuelle	25 000 \$ par réclamation / 50 000 \$ agrégé
Couverture pour la perte de gains	1 000 \$ par jour
Perte de documents	50 000 \$ par réclamation / 100 000 \$ agrégé
Congé de maternité / parental	Inclus
Période de déclaration prolongée	Illimité sans frais si vous souscrivez une assurance offerte dans le cadre du programme depuis deux ans
Blessures corporelles, mentales et dommages propriétaire	Par limite choisis
Blessures personnelles et imputables à la publicité	Par limite choisis
Paiements médicaux	25 000 \$ par personne
Responsabilité civile des locataires	2 000 000 \$
Responsabilité patronale	2 000 000 \$
Responsabilité des avantages sociaux des employés	1 000 000 \$

Tous les frais cités sont assujettis à la taxe provinciale de vente applicable : 8% en Ontario, 9% au Québec, 7% au Manitoba et 15% en Terre-neuve. Les autres provinces ne sont pas assujetties à la taxe.

Définitions

Couverture pour les frais de dépenses juridiques disciplinaires

Cette assurance offre une protection pour les frais juridiques associés à la comparution devant un organisme de réglementation ou une agence. Dans l'éventualité d'une plainte ou d'une enquête, les membres seront munis d'une représentation juridique supérieure et d'une protection de défense. Des exemples incluent des plaintes allégeant d'une méconduite professionnelle, d'une incompétence ou d'une incapacité.

Couverture pour la défense criminelle

La couverture permettra aux membres assurés d'être remboursés pour les frais associés avec un cas figurant dans le code criminel si le service professionnel fut exécuté au Canada et que le membre se voit attribuer le verdict de « non coupable » pour ces charges criminelles.

Fonds pour thérapie et réadaptation en cas de violence sexuelle

La couverture inclue un financement maximum de 25 000 \$ /50 000 \$ agrégé pour la réhabilitation et la thérapie pour les patients qui ont été abusés par un membre assuré dans sa pratique comme thérapeute du sport.

Couverture pour la perte de gains

Si l'on vous demande d'assister à un procès, à une audience préliminaire ou à un appel pour aider à la défense de votre réclamation, ce qui nécessite un arrêt de travail, vous serez remboursé pour votre perte de revenus à hauteur de 1 000 \$ par jour.

Perte de documents

La couverture est fournie pour remplacer la perte de documents matériels d'une tierce partie. Par exemple, si un membre venait à perdre les fichiers d'un patient ou d'un client, ou si les fichiers étaient détruits suite à un incendie.

Dans l'évènement d'une réclamation

L'assuré doit veiller à ce que l'assureur soit rapidement informé de toute blessure ou circonstance pouvant donner lieu à une réclamation. Il ne faut jamais faire de déclaration écrite ou orale, sauf sur l'avis de l'assureur. Un membre ne doit jamais offrir d'indemniser un patient ni admettre sa responsabilité, ce qui pourrait, sur le plan juridique, nuire au traitement de la réclamation par l'assureur.

Les réclamations doivent être déclarées à : Berkley Canada
Attention: Claims Department, Berkley Canada
145 King Street West, bureau 1000, Toronto, ON, M5H1J8
ou par courriel: claims@berkleycanada.com.

Comment Appliquer

Veillez visiter www.cata.bmsgroup.com ou contacter BMS si vous avez des questions à propos de votre couverture, ou si vous désirez vous procurer une responsabilité professionnelle.

Cette assurance est offerte à tous les membres de l'ACTS. Les membres peuvent souscrire une assurance en tout temps, cependant, le 31 décembre est la date annuelle du renouvellement de la police.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

825 vole Exhibition, bureau 209

Ottawa, ON K1S 5J3

Sans frais: 1-855-318-6556

Courriel: cata.insurance@bmsgroup.com

Site Web: www.cata.bmsgroup.com

Pour en savoir plus

Ce pamphlet offre un résumé de la couverture et devrait être utilisé comme information générale seulement. Les conditions intégrales de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le document de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de l'ACTS ou de BMS.

Couverture Optionnelles

Assurance responsabilité professionnelle de clinique (Entité légale)

Dans le cas d'une réclamation, tant le professionnel qui traite des patients (tout professionnel de la santé réglementé) que la clinique sont susceptibles d'être cités dans un énoncé de réclamation ou dans une poursuite. Entité légale protège l'entrepriser et ses actifs dans de telles circonstances. Vous devez vous procurer cette couverture si vous avez des professionnels de la santé travaillant pour ou sous le nom de votre clinique et qui envoient des factures en son nom. En outre, si vous n'avez pas d'employés, mais détenez une clinique incorporée, vous devriez également vous procurer cette couverture.

Forfait multirisque de clinique

Le programme de l'ACTS offre une assurance pour les entreprises, qui inclut l'assurance responsabilité civile générale (CGL), assurance de biens, de vols et détournement et de pertes d'exploitation. Les membres qui exploitent un cabinet privé dans lequel ils sont le seul professionnel, et qui louent ou possèdent également un espace dont ils doivent assurer le contenu sont encouragés à envisager l'achat de ce produit.

Assurance cybersécurité et atteinte à la vie privée

Les membres peuvent acheter leur couverture pour gérer le risque de détenir de plus en plus grandes quantités de données personnelles identifiables des clients, des employés, et d'autres, et pour atténuer les dommages à la réputation résultant d'une atteinte à la sécurité. Les membres peuvent aussi acheter cette assurance pour leur clinique.